

Informations de base

2023/2666(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Exigences applicables à la méthode interne ou aux sources externes utilisées dans le cadre du modèle interne de risque de défaut pour estimer les probabilités de défaut et les pertes en cas de défaut

Complétant [2011/0202\(COD\)](#)

Subject

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)02571	20/04/2023	
Document annexé à la procédure	C(2023)4298	21/06/2023	